

LE CINCLE PLONGEUR

(*CINCLUS CINCLUS*)

DANS LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE.

YVAN FALATAS

Lorsque l'on suit de petites rivières aux eaux vives et fraîches, jalonnées de cascades, il n'est pas rare d'être attiré par un lointain cri métallique, qui se rapproche rapidement, résonne au-dessus de notre tête et s'éloigne aussitôt : un Cincle plongeur nous a averti de sa présence.

Cet oiseau de la taille d'un merle (environ 18 cm de long) porte une "bavette" blanche sur la gorge et le haut de la poitrine, qui tranche avec les teintes en dégradé marron foncé à roux du reste du corps (Mâles et femelles sont semblables).

Il passe sa vie entière au bord et dans les cours d'eau: c'est le seul passereau plongeur et nageur. Il peut s'adapter aux lacs et aux étangs mais préfère de loin les remous, tourbillons et autres turbulences des rivières.

Ajoutez à cela des blocs de pierre, des parois abruptes, des ponts ou des moulins et notre oiseau évoluera dans son milieu idéal.

Le Cincle est essentiellement insectivore: il fouille inlassablement le fond des cours d'eau (mousses, cailloux, graviers) à la recherche d'invertébrés aquatiques: (Vers d'eau, Gammarets, larves d'Ephémères, Sangsues).

Il n'hésite pas à plonger dans un courant pour marcher ou nager à l'aide de ses ailes, sous l'eau, pendant 5 à 10 secondes en moyenne, puis il émerge quelques instants sur un rocher où, très nerveux, il fait des courbettes sur ses pattes et abaisse sa queue à petits coups.

Le froid et la glace ne l'arrêtent pas tant qu'il y a un accès à l'eau.

Seules les crues l'empêchent de plonger.

Au mois de février débute la construction du nid qui a la forme d'une grosse boule de 20 à 40 cm de diamètre, confectionné par le mâle et la femelle à l'aide de mousse, de feuilles et de brindilles. Le nid est toujours placé au dessus de l'eau (entre 1 et 5 mètres en général), sous un pont, dans une

anfractuosité de rocher, entre des blocs de pierre, notamment dans des cascades.

Quatre ou six oeufs sont pondus fin mars-début avril et donnent naissance, quinze jours plus tard, à des oisillons au duvet gris foncé. Après un séjour au nid d'une vingtaine de jours, les petits se jettent directement à l'eau où ils nagent et marchent avant de savoir voler.

Ils se cachent un certain temps le long des rives où les parents viennent les nourrir, puis, au bout de quatre ou cinq semaines, se dispersent, au hasard, remontant ou descendant les cours d'eau du bassin versant, jusqu'à 50 km, pour s'installer sur leur propre territoire.

Le Cincle plongeur est en général sédentaire. Son territoire peut s'étendre sur 200 à 1000 m selon l'importance des cours d'eau.

En France, son aire de répartition reste très large et surtout associée aux massifs montagneux

(Armoricaïn, Central, Pyrénéen, Alpin, Vosgien, Jurassien...): on le trouve encore jusqu'à une altitude de 2000 à 2500 m.

A l'échelle du département, la répartition du Cincle est encore peu connue. Néanmoins, un certain nombre de données a déjà pu être engrangé dans un tiers sud principalement (cf carte).

Ces informations, concernant un ou plusieurs individus sur un point de cours d'eau, ont été reportées sur une carte du réseau hydrographique. Cette carte donne un petit aperçu de la fréquentation du Cincle sur quelques uns de nos cours d'eau, toutes

périodes d'observations confondues.

On peut remarquer que sur un cours d'eau comme La Mare, dont la prospection a été effectuée sur toute sa longueur, l'occupation habituelle du territoire concerne surtout la moitié amont.

Cette zone, où la nourriture benthique (macro-invertébrés) est bien représentée, se situe dans les Monts du Forez entre 400 et 1200 m d'altitude environ. La densité de Cincles y est difficile à appréhender compte-tenu notamment de leurs allers et venues possibles lors d'une prospection à pied.

Cependant, on a le senti-

ment, sur La Mare, que ces territoires occupés de manière courante par un individu représentent plus d'un kilomètre. Il serait alors intéressant de savoir si cette situation s'étend à d'autres cours d'eau du département.

Une recherche pourrait, par la suite, être engagée pour essayer de déterminer les facteurs du milieu qui influent sur les densités de populations.

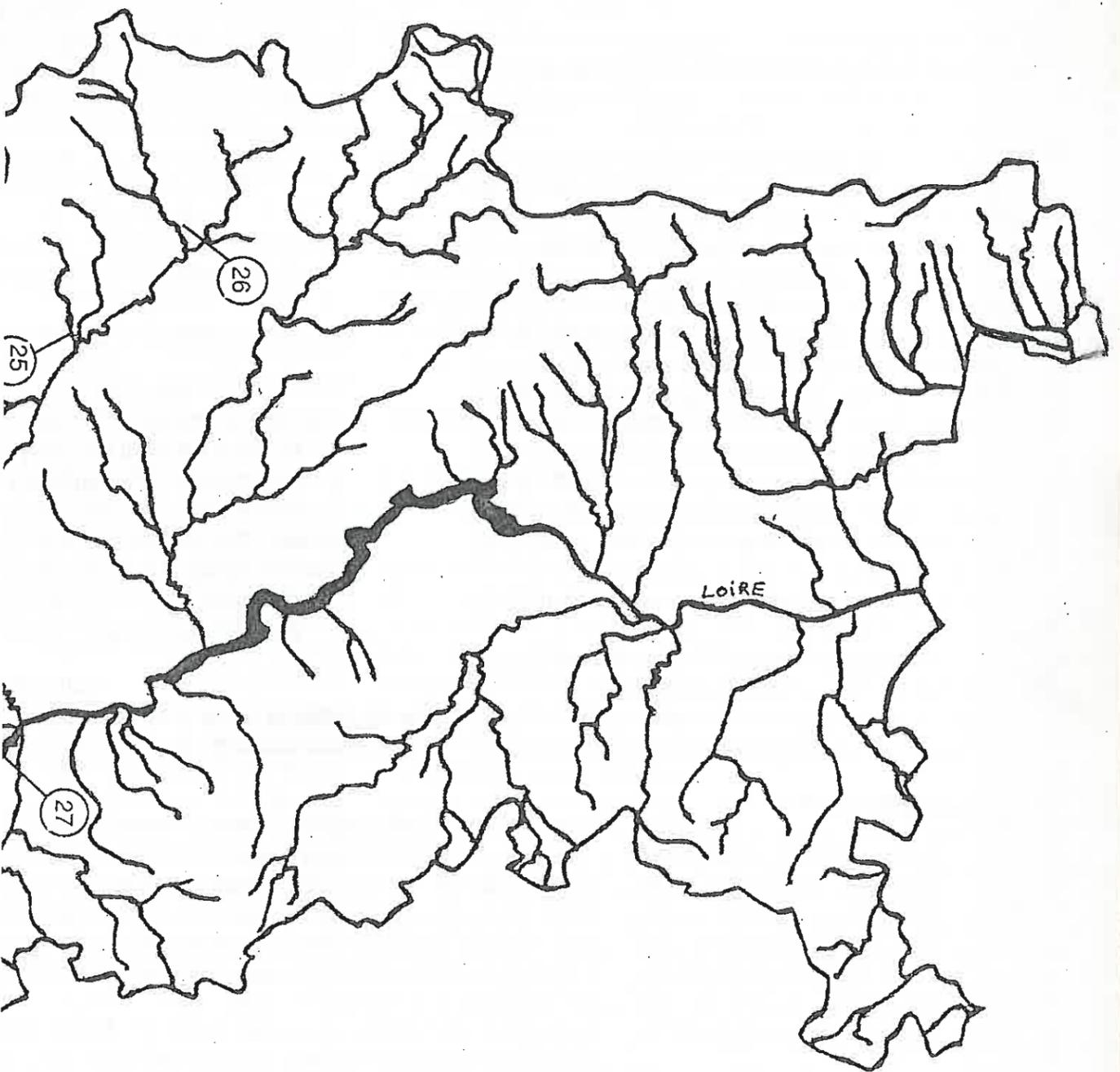
Aussi avons-nous besoin de toujours plus de données et invitons-nous les ornithologues "de toutes plumés" à chausser leurs bottes pour découvrir cet oiseau amoureux des ruisseaux.

Yvan FALATAS

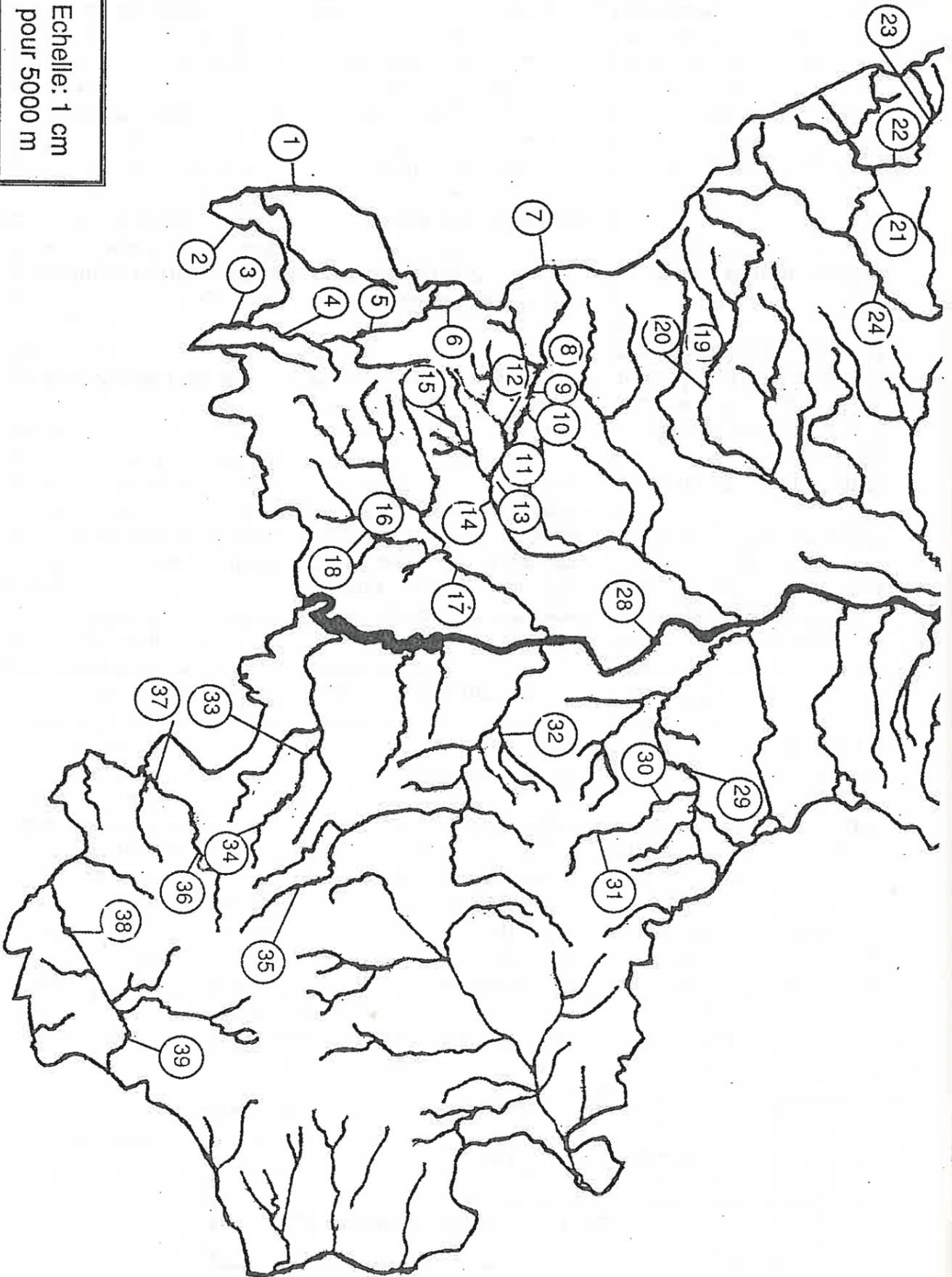
Légende de la carte des observations de Cincle plongeur dans le département de la Loire :

- 1- Ance : un individu observé
- 2- Chandieu : un individu observé
- 3- Andrable : un individu observé
- 4- Andrable : un individu observé
- 5- Andrable : un individu observé
- 6- Andrable : un individu observé
- 7- Mare : un individu observé
- 8- Mare : 2 ou plusieurs individus observés
- 9- Mare : nid
- 10- Mare : 2 ou plusieurs individus observés
- 11- Mare : un individu observé
- 12- Mare : 2 ou plusieurs individus observés
- 13- Mare : 2 nids proches
- 14- Mare : un individu observé
- 15- Valinches : un individu observé
- 16- Bonson : un individu observé
- 17- Bonson : un individu observé
- 18- Ecolèze : un individu observé
- 19- Vizezy : 2 ou plusieurs individus observés

- 20- Vizezy : un individu observé
- 21- Lignon : 2 ou plusieurs individus observés
- 22- Lignon de Jeansagnières : un individu observé
- 23- Lignon de Jeansagnières : un individu observé
- 24- Lignon : un individu observé
- 25- Ciboulet : un individu observé
- 26- Anzon : un individu observé
- 27- Loire : un individu observé
- 28- Loire : un individu observé
- 29- Coise : un individu observé
- 30- Gimond : un individu observé
- 31- Gimond : un individu observé
- 32- Malval : un individu observé
- 33- Cotatay : un individu observé
- 34- Cotatay : un individu observé
- 35- Furan : un individu observé
- 36- Semène : un individu observé + 1 nid
- 37- Semène : 2 ou plusieurs individus observés
- 38- Déome : un nid
- 39- Déome : 2 ou plusieurs individus observés



CARTE DU RESEAU
HYDROGRAPHIQUE
DE LA LOIRE:
LOCALISATION DES
OBSERVATIONS DE
CINCLE PLONGEUR.



Echelle: 1 cm
pour 5000 m